

2023

PLAN D'ACTION MUNICIPAL

POUR L'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Table des matières

MOT DU MAIRE	3	SECTION 5 – Mesures d’urgence et protocole de sécurité	8
SECTION 1 – Introduction et statistiques	4	5.1 <i>Communication et soutien</i>	8
<i>Introduction</i>	4	5.2 <i>Comité de circulation municipal</i>	8
<i>Statistiques</i>	5	5.3 <i>Transport</i>	8
SECTION 2 – Mission de la Ville de Pointe-Claire	6	5.4 <i>Protocole établi au Service de la culture, des sports, des loisirs et du</i>	
<i>Offrir un milieu de vie accueillant et de qualité</i>	6	<i>développement communautaire, ainsi qu’au Service de l’inspection -</i>	
<i>Historique du plan d’action</i>	6	<i>sécurité publique.....</i>	8
<i>Objectifs généraux</i>	6	SECTION 6 – Bilan 2022 – Aperçu 2023.....	9
SECTION 3 – Questions juridiques.....	7	SECTION 7 – Conclusion.....	19
<i>Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue</i>		SECTION 8 – Comité d’accessibilité.....	20
<i>de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.....</i>	7	<i>Membres du comité.....</i>	20
SECTION 4 – Organismes communautaires offrant un		<i>Soutien au comité</i>	20
soutien aux citoyennes et aux citoyens		ANNEXE.....	21
de Pointe-Claire	7	<i>Liste des immeubles de la Ville.....</i>	21



TIM THOMAS
MAIRE

C'est avec fierté que nous présentons le plan 2023 pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées de la Ville de Pointe-Claire. C'est grâce aux recommandations du Comité d'accessibilité de la Ville que nous pouvons déployer des actions qui contribuent à favoriser une participation optimale pour toutes les personnes.

Notre plus grande réussite est sans contredit le fait que tout le personnel reconnaît l'importance du plan et y adhère, et c'est grâce à leur implication et leur dévouement que nous pouvons améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens d'aujourd'hui et de demain.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tim Thomas'.

Tim Thomas
Maire de Pointe-Claire

SECTION 1 – Introduction et statistiques

Introduction

La Ville de Pointe-Claire est une municipalité bien établie dans la communauté de l'Ouest-de-l'Île de Montréal qui compte 33 488 habitants, d'après le Recensement de 2021 effectué par Statistique Canada. La municipalité est divisée en huit districts électoraux. L'un de ses mandats consiste à assurer l'intégration sociale et professionnelle de toutes et tous. Toujours un chef de file en matière d'innovation et d'engagement communautaire, la Ville continue d'offrir des services de qualité en mettant en œuvre des stratégies, des lignes directrices et des protocoles à l'intention de tous les citoyennes et citoyens. Qu'il s'agisse de citoyen(ne)s ou d'invité(e)s venu(e)s de l'extérieur, la municipalité s'efforce de répondre aux besoins de tous celles et ceux qui participent aux nombreux programmes de loisirs offerts dans ses diverses installations récréatives.

La municipalité s'engage à assurer un soutien aux employé(e)s qui peuvent avoir besoin d'assistance spéciale sur leur lieu de travail, ainsi qu'à fournir les outils appropriés pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Elle appuie en outre certains programmes qui visent l'intégration au sein de la communauté et dans le milieu de travail en accueillant des stagiaires ou en facilitant les stages dans leur domaine aux individus qui pourraient avoir besoin d'assistance spéciale. La Ville de Pointe-Claire offre des possibilités de stage dans le cadre de programmes de formation préparatoire au travail à l'intention d'étudiant(e)s ayant des limitations intellectuelles ou physiques. Durant leur stage, ces étudiant(e)s reçoivent un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins. L'objectif est de faire vivre à ces étudiants des expériences stimulantes et valorisantes afin de les préparer à intégrer le milieu de travail.

Enfin, la Ville de Pointe-Claire reçoit une subvention d'Emploi Québec depuis 2016 dans le cadre du Contrat d'intégration au travail pour les employés à temps plein ayant des besoins spéciaux. La subvention est renouvelée annuellement.

Comité d'accessibilité de la Ville

Le Comité d'accessibilité a pour mission d'orienter les actions de la Ville en vue d'améliorer ses programmes et de veiller à ce que toutes ses décisions, notamment celles concernant l'accessibilité, les règles, les règlements et les services offerts dans toutes les installations, contribuent à favoriser une participation optimale pour toutes les personnes. La Ville de Pointe-Claire a établi un plan d'action pour documenter les efforts constamment déployés afin d'intégrer tous les individus au sein de la collectivité et, notamment, les citoyennes et citoyens qui ont des besoins en matière d'aide et d'accessibilité.

Le Plan d'action municipal 2023 pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées regroupe les objectifs de l'ensemble des services de la Ville de Pointe-Claire en matière d'intégration et d'accessibilité pour tous celles et ceux qui participent à ses programmes et à ses activités. Le but visé consiste à améliorer ou à adapter les programmes et les installations en fonction des besoins des résident(e)s et des non-résident(e)s, afin de créer une offre de services étendue et polyvalente.

La Ville de Pointe-Claire est reconnue pour la qualité et la diversité de ses installations, de ses activités sportives, récréatives et culturelles, et des services offerts à toute sa population. Le conseil municipal a toujours à cœur les normes de haute qualité qui font la réputation de Pointe-Claire.

STATISTIQUES

Selon les informations compilées par l'Office des personnes handicapées du Québec et tirées de l'Enquête canadienne sur l'incapacité réalisée par Statistique Canada, les tableaux ci-dessous présentent les dernières données sur le taux et le type d'incapacité des personnes âgées de 15 ans et plus au Québec, ainsi que le nombre estimé de personnes vivant avec une incapacité.

TAUX D'INCAPACITÉ DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS AU QUÉBEC EN 2017, SELON L'ÂGE		
Groupes d'âge	Taux d'incapacité	Population estimée
15 à 24 ans	10,4 %	95 340
25 à 34 ans	10,5 %	104 120
35 à 44 ans	13,3 %	138 670
45 à 54 ans	15,6 %	174 410
55 à 64 ans	19,0 %	223 070
Total 15 ans à 64 ans	14,0 %	735 610
65 à 74 ans	20,2 %	166 430
75 ans et plus	32,8 %	151 310
Total 65 ans et plus	24,7 %	317 740

TAUX D'INCAPACITÉ DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS AU QUÉBEC EN 2017, SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ		
Type d'incapacité	Taux des personnes avec incapacité	Population estimée
Vision	3,2 %	205 920
Audition	2,8 %	182 830
Mobilité	6,4 %	418 550
Flexibilité	6,6 %	429 520
Dextérité	2,5 %	160 870
Douleur	9,8 %	639 040
Apprentissage	3,5 %	228 570
Développement	0,8 %	55 280
Santé mentale	4,6 %	298 630
Mémoire	2,1 %	139 170
Indéterminée	0,4 %	25 170

Source : « Personnes handicapées du Québec en chiffres », Office des personnes handicapées du Québec. Consultez le sous-onglet « Aperçu statistique des personnes handicapées du Québec » (page mise à jour le 12 décembre 2022). Site consulté en mars 2023.

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/apercu-statistique-des-personnes-handicapees-au-quebec.html#c28364>

SECTION 2 – Mission de la Ville de Pointe-Claire

Offrir un milieu de vie accueillant et de qualité

Impliquée auprès de tous ses résident(e)s, la Ville de Pointe-Claire est une municipalité dont la vocation communautaire est basée sur des systèmes de soutien proactifs. Notre objectif est de nous assurer que tous les bâtiments ainsi que les programmes de la Ville sont conformes aux normes pour permettre la pleine participation et l'accès à tous les individus.

Notre mission consiste à faire en sorte que toutes les mesures soient prises pour offrir les meilleurs services et le meilleur système de soutien à toute la population. Il s'agit aussi pour nous de promouvoir la Ville comme un employeur qui souscrit à l'égalité des chances et qui invite les femmes, les Autochtones et les personnes faisant partie de minorités ethniques ou visibles ainsi que celles vivant avec un handicap à postuler aux emplois. La Ville de Pointe-Claire offre toute une gamme de ressources et a mis en place des systèmes de soutien dans tous les services, y compris au bureau du maire et au conseil municipal.

Nous sommes fermement décidés à mettre adéquatement en œuvre les objectifs de notre Plan d'action. Notre plus grande réussite est sans contredit le fait que tout le personnel reconnaît l'importance du plan et y adhère. La Ville de Pointe-Claire a pour responsabilité et devoir d'assurer le maintien de la qualité de vie des citoyennes et citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Historique du plan d'action

En 2007, la Ville de Pointe-Claire a entrepris l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des résident(e)s ayant un handicap. En mars 2008, le conseil municipal a adopté un premier Plan d'action en matière d'accessibilité. L'objectif était de faire en sorte que toutes et tous aient le soutien requis pour accéder à l'ensemble des installations et des programmes liés à la vie communautaire de notre municipalité.

Objectifs généraux

- Faciliter l'accès des personnes vivant avec un handicap à nos bâtiments et à nos programmes. Il s'agit là d'un élément fondamental du mandat du Comité d'accessibilité et il rejoint notre mission d'accueillir et de soutenir les personnes qui souhaitent participer aux programmes offerts par la Ville de Pointe-Claire et obtenir des services municipaux.
- Offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes vivant avec un handicap et apporter des solutions en définissant de nouveaux objectifs.
- Développer, intégrer et soutenir les nouveaux programmes offerts par des organismes locaux qui œuvrent auprès des personnes vivant avec un handicap afin d'améliorer la qualité de nos services et de nous assurer de répondre aux besoins de toute la population.
- Maintenir le programme des ressources humaines relatif à l'égalité d'accès à l'emploi.

SECTION 3 – Obligations légales

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée selon la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

En 2004, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 56 qui remplaçait le titre de l'ancienne loi par celui de *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Pour les municipalités telles que Pointe-Claire, les articles 61.1 et 61.3 de cette loi sont particulièrement pertinents, puisque nous travaillons constamment à l'élaboration de plans d'action qui nous permettront d'assurer leur mise en œuvre et de dépasser nos objectifs.

L'article 61.1 prévoit que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant

les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire ces obstacles à l'intégration. Ce plan doit inclure tout élément qui sera déterminé par le gouvernement sur la recommandation du ministre. Le plan doit être produit et rendu public annuellement.

L'article 61.3 prévoit que les municipalités, les ministères et tous les autres organismes publics au moment d'acheter ou de louer des biens et des services durant leur processus d'approvisionnement, doivent déterminer si ces biens et services sont accessibles aux personnes handicapées. Cela inclut les projets de développement durable ainsi que ceux visant l'accessibilité universelle.

Le présent document énonce le plan d'action de la Ville de Pointe-Claire qui est mis en œuvre afin de réduire les obstacles que les personnes vivant avec un handicap rencontrent pour qu'elles puissent prendre part à la vie citoyenne. Notre municipalité a pour but de progresser en soutenant nos citoyennes et nos citoyens ainsi que nos visiteurs par leur intégration à tous les programmes et événements qui ont lieu dans la ville. De plus, la Ville veut développer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies et travailler avec la collectivité pour créer de nouvelles mesures d'adaptation de nos infrastructures et de nos démarches.

SECTION 4 – Organismes communautaires offrant un soutien aux citoyennes et aux citoyens de Pointe-Claire

- ABOVAS, Accompagnement bénévole de l'Ouest, 514 694-3838, www.abovas.com
- Transport adapté, 514 280-8211, <http://www.stm.info/fr/ta>
- Aide au troisième âge, 514 630-1248, www.pointe-claire.ca/fr/
- AlterGo, 514 933-2739, poste 243, www.altergo.net
- Association québécoise de voile adaptée, 514 694-8021, <https://aqva.org/fr/>
- Avatil, 514 634-8944, www.avatil.org/fr/
- Centre de ressources communautaires, 514 694-6404, <http://crcinfo.ca/fr/>
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 514 697-4110, <https://ciuss-ouestmtl.gouv.qc.ca/accueil/>
- Les Amis de la santé mentale, 514 636-6885, www.asmfmh.org/fr/
- Institut Nazareth et Louis Braille 450 463-1710 ou 1 800 361-7063, www.inlb.qc.ca/
- Allumez un rêve, 514 636-9966, www.lightadream.com
- MAB-Mackay, Centre de services pour adultes et aînés avec un handicap visuel – bureau satellite au CLSC Lac-Saint-Louis, 514 697-4110, www.mabmackay.ca/
- NOVA l'Ouest-de-l'île, 514 695-8335, www.novawi.org
- Office des personnes handicapées du Québec, 1 800 567-1465, www.ophq.gouv.qc.ca/
- STM (Société de transport de Montréal), Navette OR par taxi, 514 280-9055
- Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, 514 457-5445, <https://cabvwi.org/fr/>
- Parrainage Civique de la Banlieue Ouest, 514 694-5850, volunteerwica.com/fr/
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal, 514 363-3025, crom.ca
- AOIHI (Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels), 514 694-7090, wiaih.qc.ca/fr
- Société Logique : design universel, 3210 Rue Rachel E, Montréal, QC info@societelogique.org, 514 522-8284
- Espace Muni, 6200 boulevard Taschereau, bureau 401, Brossard, J4W 3J8 info@espacemuni.org, 450 466-9777

SECTION 5 – Mesures d’urgence et protocole de sécurité

5.1 Communication et soutien

Objectifs

- Être proactif, partager l’information, mettre tout en œuvre dans le but d’apporter des solutions ou des changements de sorte que tous les programmes et équipements de la Ville répondent aux besoins de tous ceux qui participent à notre vie communautaire et qui utilisent nos installations.
- Essayer de trouver de nouvelles plateformes et participer à des programmes de sensibilisation communautaire et de soutien avec tous les organismes, commissions scolaires et services du CIUSSS.
- Collaborer et soutenir tous les programmes, les événements et les projets connexes annoncés et soutenus par le Service des communications de la Ville en ce qui a trait aux communications futures avec les résident(e)s de Pointe-Claire et tous les visiteurs qui ont besoin d’accessibilité et de soutien.
- Continuer à travailler avec l’OPHQ afin de faire preuve de respect et de sensibiliser la communauté.

5.2 Comité de circulation municipal

Objectifs

- Faire en sorte que tout soit en place pour accommoder les personnes vivant avec un handicap afin de leur faciliter l’accès au transport public.
- Établir des liens d’intervention entre les différents services municipaux quant au traitement des requêtes des citoyens concernant la circulation et la sécurité routière.
- Réaliser des études concernant le traitement de la circulation et de la sécurité routière.
- Élaborer des critères afin d’uniformiser les décisions concernant la gestion de la circulation et la sécurité des usagers sur l’ensemble du territoire.
- Élaborer des projets ou y participer afin de favoriser les déplacements actifs des piétons et des cyclistes, de manière à ce qu’ils partagent la route avec les automobilistes de façon sécuritaire.
- Faire des recommandations pour accroître la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes) en améliorant la circulation sur le territoire.
- S’assurer que les recommandations respectent les normes concernant l’accessibilité pour les piétons et pour les personnes à mobilité réduite.
- Évaluer et analyser les différents aspects de la circulation au sein de la municipalité, en collaboration avec le Service de l’inspection – sécurité publique.

5.3 Transport

Objectifs

La Navette Or et par taxi est un service offert aux personnes âgées de plus de 65 ans résidant à Pointe-Claire. Ce service de taxi est offert conjointement par la STM et le Programme d’aide au troisième âge de la Ville de Pointe-Claire (il est nécessaire de s’y inscrire auprès de la municipalité).

Le service de la Navette Or offre un parcours comprenant 37 arrêts dans la municipalité. Ce service est offert d’un arrêt à l’autre, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Le client doit réserver le taxi au moins 40 minutes à l’avance le jour du transport. Sa mise en place a contribué à accroître la capacité de la Ville à répondre aux besoins de mobilité des personnes du troisième âge sur son territoire.

5.4 Protocole établi au Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire et au Service de l’inspection – sécurité publique

Nous veillons à constamment réviser nos protocoles afin de venir efficacement en aide aux personnes vivant avec un handicap dans la municipalité de Pointe-Claire. En effet, une formation sera offerte aux employé(e)s de la Ville et aux étudiant(e)s occupant un emploi d’été, afin qu’ils soient prêt(e)s à venir en aide aux personnes vulnérables en cas d’urgence ou de catastrophe. L’objectif de cette formation est de fournir à l’équipe les outils appropriés pour soutenir les personnes vivant avec des déficiences physiques ou intellectuelles qui peuvent avoir besoin d’aide pendant qu’elles résident dans un hébergement temporaire offert par la Ville. Les employé(e)s qui suivent cette formation sont embauché(e)s sur une base annuelle par les services suivants : Service de l’inspection – sécurité publique ; Culture, sports, loisirs et développement communautaire (aide aux personnes du troisième âge et camps de jour) ; Centre aquatique ; Bibliothèque et sports ; Gestion administrative.

Des organismes communautaires comme l’WIAIH ou AlterGo seront invités ou consultés au sujet de l’animation d’une formation proposée à l’équipe du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire.

SECTION 6 - Objectifs 2023 et Bilan 2022

Objectifs et projets en cours pour l'année 2023

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
COMITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ					
NOUVEAU Formation systématique sur l'accessibilité pour tous les employé(e)s de la Ville.	Aider les employé(e)s à mieux comprendre notre offre et l'importance de l'inclusion sociale.	Participation régulière de la Ville à la vie communautaire, aux séminaires, aux formations.	Planifier la participation des employé(e)s à des conférences sur tous les aspects de l'accessibilité.	Ressources humaines Équipe du CSLDC Équipe des travaux publics Équipe de la sécurité publique Équipe de l'Ingénierie Communications	Été 2023 et au-delà
NOUVEAU Manque de sensibilisation des citoyen(ne)s aux initiatives de la Ville en matière d'accessibilité.	Faire de la publicité sur les programmes, les événements et les activités qui soutiennent l'inclusion sociale et la diversité au sein de tous les programmes de la Ville.	Créer un outil de communication au moyen duquel le Service des communications fera la publicité de tous les programmes dans les médias sociaux.	Déterminer combien de résident(e)s ont été en contact avec le nouvel outil de communication	Administration municipale Communications CSLDC	Tout au long de 2023
NOUVEAU Manque de visibilité et de sensibilisation concernant les initiatives liées à l'accessibilité au sein de tous les services de la Ville.	Partager les ressources et l'information fournies par l'Office des personnes handicapées (OPHQ) pour promouvoir auprès de nos équipes les méthodes privilégiées d'accès aux services dans la communauté.	Veiller à ce que l'information obtenue soit communiquée à tous les membres du Comité de l'accessibilité puis diffusée dans toutes les équipes.	Le Comité de l'accessibilité examinera les meilleures pratiques et effectuera des révisions annuelles pour garantir la conformité aux normes en vigueur.	Administration municipale Communications CSLDC Travaux publics Sécurité publique Service de l'ingénierie Urbanisme	Tout au long de 2023
NOUVEAU Formation des employé(e)s de la Ville sur les mesures d'accessibilité en cas d'urgence.	S'assurer que les membres du personnel concernés sont au courant de l'information la plus récente concernant la formation offerte par la Ville en matière d'accessibilité.	Participation aux conférences, aux ateliers, aux séances de formation.	La Ville organisera la formation du personnel et créera une liste de contrôle des procédures et des protocoles à suivre par les employé(e)s.	Administration municipale Communications CSLDC Travaux publics Sécurité publique Service de l'ingénierie Urbanisme	Le Comité du CSLDC travaille à l'établissement des horaires et des objectifs à fixer pour 2023.
EN COURS Amélioration de l'accessibilité inhérente aux projets municipaux.	Améliorer l'accessibilité au sein de la Ville.	Favoriser la collaboration entre les services et au sein de la Ville.	Élaborer des actions et des stratégies favorisant l'accessibilité universelle.	Administration municipale Comité de l'accessibilité CSLDC	À poursuivre en 2023. Réunions annuelles du Comité de l'accessibilité. 3 ans – Travail d'équipe continu – Communications.

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
<p>EN COURS</p> <p>L'existence, dans l'ensemble des services municipaux, de besoins non connus en matière de programmes ou de ressources empêche de garantir une accessibilité maximale à nos offres.</p>	<p>Établir un budget exclusivement consacré aux projets sur l'accessibilité dans le cadre du Programme quinquennal d'immobilisations (PQI).</p>	<p>Planifier et établir les priorités budgétaires en conséquence pour tous les projets du PTI 2023-2027. (Achat de matériel adapté pour les programmes et les activités.)</p>	<p>Créer une liste annuelle des priorités en matière d'achat de matériel favorisant l'accessibilité dans le plan du PTI approuvé par la Ville.</p>	<p>CSLDC Bibliothèque Centre culturel Stewart Hall Camps de jour Service des finances Ingénierie et immeubles Comité de l'accessibilité</p>	<p>Tout au long de 2023 Acquisitions par la Ville en 2022 : 3 tables de pique-nique accessibles en fauteuil roulant. CSOU : 2 fontaines à boire : unités côte à côte. Aréna : 2 tables à langer. Centre aquatique : 2 chaises de douche et 2 strapontins de douche accessibles en fauteuil roulant.</p>
COMMUNICATIONS					
<p>NOUVEAU</p> <p>Absence de signalisation en braille dans des bâtiments récemment rénovés de la Ville.</p>	<p>Intégrer le braille à l'affichage public pour rendre l'information accessible à tous.</p>	<p>Une signalisation en braille sera installée au Centre nautique de la Baie-de-Valois.</p>	<p>Offrir des outils de communication supplémentaires aux résident(e)s et aux visiteurs du Centre.</p>	<p>Communications</p>	<p>Prévu pour 2023-2024</p>
<p>NOUVEAU</p> <p>Le défaut d'utiliser les ressources existantes pour décrire l'accessibilité sur notre site Web.</p>	<p>Améliorer l'efficacité de notre site Web pour décrire l'accessibilité aux immeubles et aux services.</p>	<p>Utilisation de pictogrammes indiquant les immeubles, les programmes et les événements accessibles (entrées, toilettes, etc.).</p>	<p>Quantifier le nombre d'actions et d'ajouts effectués dans nos pages Web.</p>	<p>Communications CSLCD</p>	<p>Prévu pour 2023</p>
<p>EN COURS</p> <p>Difficulté à extraire de l'information sur l'accessibilité et l'inclusion dans le site Web actuel de la Ville.</p>	<p>Procéder à une évaluation du site Web de la Ville afin de faciliter l'accès à l'information sur l'accessibilité et l'inclusion.</p>	<p>Octroi d'un contrat pour retenir les services d'une entreprise spécialisée en évaluation et en soutien technique.</p>	<p>Obtenir un rapport de recommandations énumérant les points à améliorer.</p>	<p>Communications Entreprises externes</p>	<p>Tout au long de 2023</p>
<p>EN COURS</p> <p>Difficulté pour les personnes handicapées de naviguer sur le site Web de la Ville pour obtenir de l'information.</p>	<p>Une meilleure accessibilité au site Web de la Ville pour tous les résident(e)s et les visiteurs.</p>	<p>Offrir des outils pour rendre le site Web accessible.</p>	<p>Évaluation continue du site Web et de son contenu.</p>	<p>Communications</p>	<p>Tout au long de 2023</p>
<p>EN COURS</p> <p>Absence de ressources et de renseignements en ligne décrivant les installations et les programmes accessibles.</p>	<p>Offrir aux partenaires externes du contenu en ligne sur les lieux et les installations de la Ville accessibles à tous (Agence de marketing Blü Creative).</p>	<p>Accroître la visibilité de la Ville sur diverses plateformes.</p>	<p>Offrir de l'information sur diverses plateformes de médias sociaux qui appuient l'inclusion. (Plateformes gouvernementales – tourisme – culture, pour l'accessibilité.)</p>	<p>Communications</p>	<p>À poursuivre en 2023</p>

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
OBJECTIF DU SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : Rendre tous les services de loisirs proposés plus accessibles.					
EN COURS Possibilités limitées de formation des employé(e)s sur les programmes de conditionnement physique adaptés.	Déterminer les besoins (superviseur du conditionnement physique) pour participer au cours de formation sur le conditionnement physique.	Inscrire les membres du personnel au cours de CanFitPro sur les principes fondamentaux de l'entraînement des personnes handicapées.	Inscrire les employé(e)s à des programmes de formation qui soutiennent les programmes de conditionnement physique inclusifs pour les membres.	Ressources humaines Centre aquatique CSLDC	À poursuivre en 2023
EN COURS Ressources limitées en matière de programmes et de services pour les enfants ayant des besoins particuliers dans la communauté.	Faire connaître les programmes adaptés et inclusifs au Centre aquatique.	Les employé(e)s suivent une formation de quatre à six heures pour travailler dans le cadre des programmes adaptés.	Offrir aux enfants des programmes adaptés sous forme de leçons individuelles.	Centre aquatique CSLDC	À poursuivre en 2023
EN COURS Personnel requis pour l'intégration dans les programmes des camps.	Maximiser notre capacité à fournir les ressources requises.	Rechercher et obtenir toutes les subventions possibles pour les ressources en personnel. Rechercher de nouveaux programmes ou des partenariats pour cette offre de services.	Annoncer l'obtention de les subventions reçues et le nombre de semaines d'intégration que nous sommes en mesure d'offrir.	Camps de jour CSLDC	À poursuivre en 2023
EN COURS Options de programmes inclusifs offerts dans le cadre des camps de jour de la Ville.	S'assurer que les programmes sont conçus de manière à maximiser la participation de tous. Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que tous les participant(e)s sont les bienvenus.	Intégrer des activités d'inclusion à notre programmation hebdomadaire.	Évaluation/examen systématique de notre programmation hebdomadaire par des partenaires, comme l'Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels (AOIHI).	Camps de jour Comité de l'accessibilité MAB-Mackay Commission scolaire Lester-B.-Pearson Richmond Hill, C.-B. AOIHI	En cours – À poursuivre à l'été 2023
EN COURS Fréquence des séances de formation des membres du personnel qui seront affectés à l'intégration dans les camps.	Offrir aux accompagnateurs des camps d'été une formation accrue en matière d'intégration.	La superviseure de l'accessibilité collabore avec les municipalités voisines pour coordonner et planifier la formation sur l'intégration.	Évaluer l'efficacité et la fréquence des formations et discuter des meilleures pratiques avec d'autres fournisseurs de services municipaux.	Camps de jour Ville de Dorval AOIHI Ville de Kirkland	Été 2023

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
EN COURS Promouvoir l'offre de services du programme d'aide au troisième âge pour s'assurer que toutes les personnes admissibles peuvent en bénéficier.	Assurer la visibilité de notre offre de services au sein notre communauté, afin de permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles.	Offrir des services d'entretien ménager extérieur et intérieur aux aînés à faible revenu, qu'ils vivent à domicile ou en appartement (et remplissent les conditions requises). Organiser des événements sociaux et établir des liens avec notre population aînée.	Détailler les activités de rapprochement communautaire afin de faire connaître tous les programmes et les activités de soutien aux personnes âgées. Nettoyage général – entretien du terrain	Aide au troisième âge CSLDC	À poursuivre en 2023
EN COURS Assurer un environnement inclusif pour tous les citoyen(ne)s du troisième âge.	Aider la population du troisième âge à rester en contact avec notre communauté.	Organiser des activités au Centre des aînés ainsi que des événements spéciaux et offrir un service d'appel téléphonique pour tous les aîné(e)s de la Ville de Pointe-Claire.	Organiser des activités au Centre des aînés ainsi que des événements spéciaux et un service d'appels téléphoniques ou de rencontres virtuelles pour tous les aîné(e)s de la Ville de Pointe-Claire.	CSLDC Communications, CIUSSS – personnes-ressources, Centre de ressources communautaires, Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, parrainage civique	À poursuivre en 2023
EN COURS Assurer les possibilités de mobilité des résident(e)s qui remplissent les conditions requises pour l'offre de services; pour du soutien supplémentaire, diriger les résident(e)s vers les organismes appropriés.	S'assurer que tous les résident(e)s sont au courant des options de transport et d'accessibilité mises à leur disposition.	Continuer à offrir des billets d'autobus, de train et de transport adapté gratuits aux aîné(e)s admissibles (critères liés à l'âge et au revenu). Aider les personnes du troisième âge à trouver les ressources dont elles ont besoin dans notre communauté.	Statistiques annuelles relatives aux aîné(e)s qui utilisent les services actuels.	Communications CSLDC STM	À poursuivre en 2023
EN COURS Les résident(e)s et visiteurs de la communauté reçoivent un soutien limité en matière d'environnement inclusif et accessible pour les événements et les activités.	Recherche des meilleures pratiques permettant à nos équipes de mieux soutenir les besoins de tous les résident(e)s et visiteurs qui participent aux événements et activités.	Faire des recherches dans le but de créer une liste de contrôle universelle qui servira de guide aux équipes.	Évaluer et analyser les différents aspects à prendre en compte dans l'organisation d'événements tenus dans la Ville. Passer en revue la liste de contrôle lors d'événements spéciaux.	Équipes du CSLDC	Prévu pour 2023
EN COURS Rester informés sur les nouvelles tendances et les nouveaux programmes qui améliorent l'accessibilité.	Veiller à demeurer au courant des meilleures pratiques en matière d'accessibilité.	Étude de marché systématique et formation par les membres de notre équipe de l'accessibilité et divers gestionnaires.	Comparer notre communauté à des communautés voisines aux réalités similaires afin de nous assurer que nos pratiques sont à jour.	CSLDC Bibliothèque Centre culturel Stewart Hall	Projet pour 2023

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
EN COURS Programmes ou options de programmes limités en raison du manque d'équipement adapté.	Améliorer les options en matière de programmes municipaux en fournissant une liste des besoins en équipement (Ex.: 2 ^e vélo adapté – camps de jour – équipement et accessoires – Club de canoë-kayak).	Évaluer le nombre de demandes pour de l'équipement adapté et formuler des recommandations pour le plan d'achat annuel. Matériel nouveau et de remplacement.	Établir une liste à jour de l'équipement.	CLSC Camps de jour Bibliothèque Centre culturel Stewart Hall Centre aquatique Club de canoë-kayak Aréna Bob Birnie	En cours et prévu pour 2023
EN COURS Possibilités de formation réduites pour les étudiant(e)s qui travaillent avec le public.	Trouver une formation appropriée d'AlterGo ou de Kéroul pour améliorer les capacités et l'approche des employé(e)s affectés à l'accueil des résident(e)s et visiteurs.	Planifier et accueillir une séance de formation de Kéroul sur l'accessibilité et l'inclusion. Multiplier les invitations pour que le personnel soit convié à une formation future.	Créer une liste des possibilités de formation pour les équipes.	CSLDC Bibliothèque Centre culturel Stewart Hall Ressources humaines Kéroul	2023
EN COURS Ressources limitées pour le sous-titrage codé avec traduction simultanée pour les ateliers et autres activités en ligne sur Zoom ou sur Teams.	Offrir des services accessibles aux membres de la bibliothèque : sous-titrage codé pour les ateliers et les conférences offerts en français et en anglais.	La Ville effectuera des recherches pour trouver des possibilités de sous-titrage codé pour les ateliers et les conférences de la Bibliothèque centrale (recherches en cours pour le sous-titrage et la traduction en français.).	Offrir, dans le futur, des ateliers comportant un sous-titrage codé pour tous les participant(e)s.	CSLDC Bibliothèque centrale	À poursuivre en 2023. Remarque : En 2021, le sous-titrage anglais d'une présentation en anglais a été réalisé.
INGÉNIERIE					
NOUVEAU Absence de toilettes adaptées dans le village de Pointe-Claire.	Construire et installer des toilettes adaptées pour les résident(e)s et les visiteurs du village de Pointe-Claire.	Planifier la réalisation du projet.	Faire connaître le projet pour sensibiliser la population à l'utilisation de la nouvelle construction.	Ingénierie et immeubles	Projet à approuver – prévu pour 2023
EN COURS Accessibilité des chalets de la Ville.	Dans le futur, évaluer et analyser les bâtiments de la liste : – Installation d'une rampe d'accès ; – Entrée arrière : chalet Ovide ; – Modification à l'extérieur du bâtiment : escalier avant du chalet Ovide ; – Modification de l'escalier extérieur devant le chalet Cedar Park Heights.	– Aménagement d'un sentier d'entrée accessible à l'arrière du bâtiment ; – Modifier les rampes d'escalier ; – Modifier les marches et créer un palier d'escalier se rendant jusqu'au bord de la porte.	La Ville précédera à une évaluation de tous les chalets, bâtiments pour projets futurs, et procédera aux rénovations pour augmenter l'accessibilité universelle. La Ville poursuivra les évaluations en cours.	Ingénierie et immeubles	À poursuivre en 2023
EN COURS Difficulté d'accès au bâtiment des Travaux publics.	– Évaluation du projet ; – Conception du projet ; – Installation future : ascenseur pour accéder au 2 ^e étage.	Procéder aux travaux nécessaires pour favoriser un accès universel pour les employé(e)s, les résident(e)s et les visiteurs du bâtiment.	La Ville poursuivra les évaluations en cours.	Ingénierie et Travaux publics	À poursuivre en 2023

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
EN COURS Accessibilité restreinte du Centre sportif Olive-Urquhart	Élaborer la conception de l'intérieur du bâtiment, y compris tous les aspects liés à l'accessibilité universelle. Exemple, comme au Centre sportif.	Rénover l'intérieur du bâtiment et élaborer une conception favorisant l'accessibilité. Exemple : installation future de portes accessibles en fauteuil roulant.	La Ville soutiendra toutes les rénovations pour un accès universel.	Ingénierie et immeubles	À poursuivre en 2023 Subventions de recherche – Ville.
EN COURS Accessibilité limitée du Centre culturel Stewart Hall.	Abaisser les seuils des portes françaises menant à la terrasse du Stewart Hall.	Étudier les options de remplacement des portes et des fenêtres du Stewart Hall.	La Ville remplacera toutes les portes et fenêtres du hall d'entrée menant à la terrasse afin d'en assurer l'accessibilité.	Ingénierie et immeubles CSLDC Centre culturel Stewart Hall	En cours – À poursuivre en 2023.
INGÉNIERIE, PARCS ET ESPACES VERTS					
NOUVEAU Possibilité d'aménager et d'installer de l'équipement dans divers parcs de Pointe-Claire pour les rendre accessibles à tous.	Veiller à ce que toutes les initiatives communautaires dans les divers parcs de la ville mettent l'accent sur l'accessibilité.	Installer des tables de pique-nique et de l'équipement dans certains parcs comme au parc Walton.	Faire la liste des projets à réaliser tout au long de l'année.	Ingénierie Parcs et espaces verts Travaux publics	Prévu pour 2023
EN COURS Absence de toilettes adaptées au parc Tony-Proudfoot.	La conception du projet se poursuit. La phase 1 du projet du parc sera de favoriser l'accessibilité.	Poursuivre la mise en œuvre du projet du parc Tony-Proudfoot en tant que premier parc accessible dans notre ville.	Installation future de toilettes accessibles à cet emplacement en phase 2.	Ingénierie Parcs et espaces verts CSLDC	À poursuivre en 2023 Prévu pour 2023-2024
EN COURS Accès limité au secteur riverain du parc de la Grande-Anse.	La conception du sentier d'accès et de la passerelle vers les quais flottants, ce qui demande de modifier certaines pentes pour permettre un accès universel.	Modifier la conception du sentier d'accès et de la passerelle vers les quais flottants pour permettre un accès universel.	Remplacer les quais de la baie de Valois pour en améliorer l'accessibilité.	Ingénierie Parcs et espaces verts CSLDC Activités nautiques	Plan des chemins d'accès en 2023-2024. Construction des chemins d'accès en 2025. (L'accès aux quais est encore en cours de planification.)

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
RESSOURCES HUMAINES					
EN COURS Pénurie de personnel et sous-représentation de certains groupes cibles dans nos bassins de recrutement.	Intéresser et engager de la main-d'œuvre qualifiée issue des groupes cibles.	Afficher les postes sur des sites spécialisés afin de joindre des candidat(e)s qualifié(e)s issus de divers groupes cibles. Utiliser les données du logiciel Outil de suivi des candidatures (Applicant tracking system, ATS) de notre système de candidatures en ligne pour repérer les candidat(e)s issus des groupes cibles.	Comptabiliser le nombre de candidats adressés à nous par ces agences et nombre de ces candidats qui ont été embauchés. Faire le compte des candidats qui ont été embauchés via ces agences. Dénombrer les candidatures de gens issus de candidature en ligne.	Service des Ressources humaines	À poursuivre en 2023
EN COURS Absence de processus systématique servant à informer les gestionnaires ou le Service des ressources humaines des besoins de certain(e)s employé(e)s en matière d'adaptation.	Informer les gestionnaires qu'il est possible d'adapter le poste de travail d'un(e) employé(e) ayant des limitations reconnues. Modifier les conditions de travail pour répondre aux besoins de certain(e)s employé(e)s.	Analyser les besoins à mesure qu'ils sont cernés ; Consulter des organismes susceptibles de donner des conseils sur les adaptations possibles en fonction du handicap : Institut Nazareth et Louis-Braille ; consulter des ergonomes (entreprise externe) pour l'adaptation des postes de travail.	Nombre de mesures d'adaptation mises en œuvre comparativement au nombre de demandes reçues.	Service des Ressources humaines Employé(e)s et gestionnaires	À poursuivre en 2023
EN COURS Nombre limité d'équipes de travail pouvant accueillir un stagiaire ou un employé(e) ayant des besoins particuliers.	– Obtenir ou renouveler les subventions salariales existantes pour les employé(e)s ayant des besoins particuliers ; – Offrir un emploi ou un stage à des personnes handicapées qui participent aux programmes spécialisés d'Emploi-Québec (EQ).	Demander le renouvellement de la subvention 2022-2023 d'EQ pour un employé col-bleu. Présenter à divers gestionnaires les demandes de stage pour personnes avec des besoins particuliers. Travailler avec des partenaires externes : Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (CROM), Action Main-d'œuvre inc.	Obtenir la subvention salariale de 2022-2023 pour l'employé col-bleu; Obtenir la subvention salariale pour d'autres employé(e)s ayant des besoins particuliers; Offrir un stage à une personne ayant des besoins particuliers.	Service des Ressources humaines Service des travaux publics et Immeubles	À poursuivre en 2023
EN COURS Le manque de formations répondant aux besoins des services de la Ville en matière d'inclusion sociale et de sensibilisation communautaire.	– Rechercher des formations spécialisées ; – Offrir aux directeurs et aux employé(e)s des séances de formation en groupe sur l'accessibilité et les besoins des client(e)s handicapés.	Des séances de formation en groupe sont offertes à divers employé(e)s du CSLDC.	Planifier des formations futures sur l'inclusion, pour tous les employé(e)s de la Ville.	Service des Ressources humaines CSLDC	À poursuivre en 2023

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	RESPONSABLES	DATE LIMITE
INGÉNIERIE ET TRAVAUX PUBLICS					
EN COURS Jardinières de la Ville peu accessibles pour tous les résidents.	La Ville ajoutera des jardinières accessibles en divers endroits de la ville.	Déterminer les emplacements et le budget.	Le Service des travaux publics supervisera le choix des emplacements appropriés et veillera à l'entretien des jardins.	Travaux publics Comité consultatif jeunesse (pour soutenir le projet dans la communauté).	À poursuivre en 2023
EN COURS Manque de bacs de culture potagère accessibles dans le parc du centre culturel Stewart Hall pour les programmes estivaux.	Installer des bacs pour culture potagère accessibles au Centre culturel Stewart Hall pour les enfants des programmes préscolaires et estivaux.	Des bacs pour culture potagère seront installés au Centre culturel Stewart Hall en vue des programmes estivaux.	Élaborer des programmes pour les camps de jour et pour éduquer les enfants sur l'environnement.	Travaux publics Centre culturel Stewart Hall CSLDC	Projet continu pour les camps d'été 2023
EN COURS Nombre limité de sentiers accessibles dans les espaces publics de la Ville.	Prévoir l'aménagement de sentiers et de points d'accès accessibles pour tous les résident(e)s et les visiteurs.	Évaluation des sentiers et des points d'accès aux parcs et aux espaces publics pour s'assurer qu'ils sont universellement accessibles (bordure abaissée, trottoir modifié, etc.).	Liste de contrôle des sentiers nécessitant des modifications – inspections effectuées dans la Ville.	Ingénierie et Travaux publics	À poursuivre en 2023 (liste de contrôle)
URBANISME					
EN COURS Réglementation limitée afin de promouvoir l'accessibilité universelle.	Continuer d'appuyer les recommandations et les règlements qui favorisent l'accessibilité universelle.	Le règlement municipal PC-2786 sera mis à jour pour refléter les dispositions du nouveau Code de construction du Québec.	Surveiller l'application du règlement municipal une fois modifié et mis à jour.	Urbanisme	À poursuivre en 2023
EN COURS Difficulté d'assurer le respect des recommandations et des règlements qui favorisent l'accessibilité universelle aux bâtiments.	Renforcer la conformité aux normes régissant l'accessibilité des bâtiments.	Vérification de la conformité aux normes pour chaque demande reçue.	Liste de contrôle des occurrences de conformité.	Urbanisme	À poursuivre en 2023
EN COURS Manque de ressources pour accroître et améliorer l'accessibilité dans les villages de Pointe-Claire et de Valois.	Améliorer l'accessibilité des commerces pour tous les client(e)s de la communauté au sein de ces deux villages.	Réunions entre services et consultations avec les commerçants pour trouver des moyens d'améliorer l'accessibilité des magasins dans les deux villages.	Élaborer un plan avec les commerçants locaux	Urbanisme Ingénierie et immeubles Travaux publics Comité de l'accessibilité	À poursuivre en 2023

Bilan et réalisations en 2022

OBSTACLES	OBJECTIFS	ACTIONS	MESURES	INDICATEUR	BILAN
Communications: Accès et capacité limités pour participer aux réunions du conseil municipal pour les personnes ayant des besoins liés à l'accessibilité et à l'utilisation de matériel adapté.	Améliorer l'accès et la participation des citoyen(ne)s aux assemblées publiques.	Octroi d'un contrat visant à retenir les services d'une entreprise spécialisée en évaluation et en soutien technique. Ajout d'outils conçus pour favoriser la participation des personnes ayant des besoins particuliers, comme le sous-titrage codé, entre autres.	Fournir des outils de communication permettant de soutenir l'accessibilité pour tous.	Réalisé en 2022	Les réunions du conseil municipal offrent maintenant le sous-titrage codé. Offre de services continue : des outils de communication sont maintenant offerts pour les réunions du conseil municipal.
Service d'informatique (hôtel de ville): Écran de service trop petit au comptoir de service de l'hôtel de ville.	Remplacer l'écran du comptoir de taxation situé à l'accueil de l'hôtel de ville. Installer un nouvel écran au comptoir de service, accessible à tous les résident(e)s et visiteurs de l'hôtel de ville.	Installer un écran plus grand pour répondre aux besoins de tous les résidents et visiteurs.	Dans l'ensemble des bâtiments : projets et rénovations soutenant l'accessibilité universelle.	Réalisé en 2022	Le Service informatique a installé un grand écran à l'automne 2022.
Bibliothèque : Manque d'aide pour les résident(e)s résident(e)s atteints de troubles cognitifs.	Créer un programme pour aider les client(e)s atteints de la maladie d'Alzheimer, dont des trousse aide-mémoire comprenant des activités de motricité, des casse-têtes, des activités artistiques et des ressources dans la communauté.	Faire connaître et distribuer les trousse aide-mémoire offertes aux résident(e)s et aux membres de la bibliothèque et offerts au comptoir de prêt de la bibliothèque.	La Ville fera la promotion des trousse au comptoir de prêt de la bibliothèque.	Réalisé en 2022	Présentation du projet au Congrès des professionnels de l'information (CPI) en 2022.
Centre culturel Stewart Hall : Formation limitée offerte aux étudiant(e)s travaillant auprès du public.	Participation à la conférence « Agir ensemble pour l'inclusion dans les services de garde ».	Offrir aux employé(e)s de la formation sur l'accessibilité.	Participation à la formation gratuite proposée annuellement à l'équipe de l'école préscolaire concernant l'accessibilité et l'inclusion.	Réalisé en 2022	Les employés du Stewart Hall ont participé au forum de discussion « Agir ensemble pour l'inclusion dans les services de garde ».
Centre culturel Stewart Hall : Offre insuffisante dans la programmation du centre pour les enfants avec des besoins spéciaux.	Offrir une programmation adaptée pour des groupes d'enfants ayant des besoins particuliers (programme de lecture).	Prise de contact, dans les écoles primaires, avec des groupes de jeunes atteints d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Offrir l'Heure du conte avant les heures d'ouverture de la bibliothèque pour cette clientèle.	La Ville fait la promotion de l'amitié inclusive par l'entremise des programmes l'Heure du conte et de visites dans les écoles.	Réalisé en 2022	32 programmes accessibles ont été élaborés pour promouvoir la participation de tous les enfants.

<p>Centre culturel Stewart Hall : Peu d'espaces accessibles pour les concerts dans les parcs.</p>	<p>Sélectionner certains parcs et y assurer l'accessibilité et valider l'emplacement de la scène et l'accessibilité des parcs prévus pour la tournée de concerts Rythmes d'été dans les parcs.</p>	<p>Si nécessaire, choisir le même parc et les mêmes sites d'une année à l'autre afin de garantir une accessibilité constante.</p>	<p>Tenir compte de l'accessibilité dans le choix des parcs pour les concerts d'été, comme aux parcs Stewart, Valois, Alexandre-Bourgeau et Edgewater.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Une étude a été menée : les résultats seront présentés au comité intersectoriel chargé de préparer les parcs pour les événements estivaux futurs.</p>
<p>Bibliothèque : Frais de retard inabordables pour les membres de la bibliothèque.</p>	<p>Aider les familles. Favoriser l'accessibilité des utilisateurs de la bibliothèque.</p>	<p>Suppression des frais de retard à la bibliothèque.</p>	<p>Mesures visant la suppression des frais de retard pour les résidents.</p>	<p>Réalisé en 2022</p>	<p>Le conseil municipal a adopté une proposition de résolution visant à supprimer les frais de retard de 2022.</p>
<p>CSLCD : Les ressources financières pour soutenir les initiatives communautaires pour les familles sont limitées.</p>	<p>Soutien des familles qui satisfont aux conditions financières pour participer aux activités et aux programmes dans la communauté.</p>	<p>Favoriser une communauté inclusive pour tous les enfants de Pointe-Claire âgés de 18 ans et moins.</p>	<p>Faire connaître le Programme d'aide financière destiné aux enfants et aux familles et l'annoncer dans le site Web et dans l'infolettre de la Ville.</p>	<p>Réalisé en 2022</p>	<p>Programme municipal permanent et soutien aux familles et aux enfants de la communauté.</p>
<p>CSLCD : Le soutien social offert aux personnes du troisième âge a été limité pendant la pandémie.</p>	<p>Organiser des appels de vérification du bien-être des personnes âgées de Pointe-Claire dans le contexte de la pandémie de COVID-19, à titre de soutien.</p>	<p>Soutenir les personnes âgées en tant qu'initiative communautaire grâce à des appels téléphoniques et des visites de vérification.</p>	<p>Liste de contrôle et mesures pour assurer la mobilisation communautaire auprès des personnes âgées pendant la pandémie.</p>	<p>Réalisé en 2022</p>	<p>Visites de notre partenaire l'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire et poursuite des appels téléphoniques aux résidents – CSLCD</p>
<p>Ingénierie : Parcs et espaces verts Assurer l'accessibilité et la présence d'équipement adapté dans divers parcs de la ville.</p>	<p>Installer des structures de jeu et de l'équipement accessibles pour tous dans certains parcs.</p>	<p>Consulter les équipes au sujet des futurs emplacements et des besoins de la communauté en matière d'équipement adapté.</p>	<p>Créer une liste de contrôle et y énumérer tous les équipements des parcs aux fins de l'évaluation annuelle.</p>	<p>Réalisé en 2022 – À poursuivre en 2023</p>	<p>Installation de tables de ping-pong aux parcs Seignior et Northview. La Ville prévoit l'ajout de tables supplémentaires.</p>
<p>Ingénierie : Parcs et espaces verts Manque d'accessibilité pour un espace familial extérieur de lecture.</p>	<p>Construction d'une aire extérieure accessible près de la Bibliothèque centrale.</p>	<p>Installation d'équipement récréatif et aménagement d'un parc spécial près de la Bibliothèque centrale.</p>	<p>Installation d'un jardin communautaire de lecture et d'activités pour les enfants.</p>	<p>Réalisé en 2022</p>	<p>Création d'un parc spécial près du jardin de lecture de la Bibliothèque centrale réalisé en 2022.</p>
<p>Ingénierie : Parcs et espaces verts Manque d'accessibilité et d'aménagement inadéquat au parc Bayview pour le rendre accessible à la toute communauté.</p>	<p>Construction d'une ombrière permettant aux visiteurs de profiter du parc Bayview.</p>	<p>Installation, par la Ville, d'une ombrière équipée de tables de pique-nique adaptées, près du chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore.</p>	<p>Installation d'équipements récréatifs dans le parc situé près du centre hospitalier Bayview.</p>	<p>Réalisé en 2022</p>	<p>Une ombrière et 3 tables de pique-nique adaptées ont été installées – objectif réalisé – le parc est accessible à tous.</p>

Ingénierie : Parcs et espaces verts Nécessité d'aménager une aire de jeu extérieure accessible dans le parc Augusta.	Ajout d'une aire de jeu équipée de jets d'eau (« aire de rafraîchissement »), d'une clôture périphérique et d'un sentier menant au parc.	Installation d'équipements récréatifs dans le parc.	Installation de nouveaux équipements accessibles pour que tous puissent profiter du parc.	Réalisé en 2022	Aire de jeu terminée. On procède à la construction d'une salle de bains accessible à tous.
Ingénierie : Parcs et espaces verts Nécessité d'aménager une aire de jeu extérieure accessible dans le parc Valois.	Projet d'accessibilité des parcs de la communauté afin de permettre à tous les enfants et aux familles d'en profiter.	Projet d'accessibilité dans le parc par l'installation de balançoires dans l'aire destinée aux enfants et aux familles.	Aménagement d'une aire de jeu comprenant l'installation de balançoires, dont des balançoires adaptées.	Réalisé en 2022	Aire de jeu terminée.

SECTION 7 – Conclusion

La Ville de Pointe-Claire s'engage à offrir des services extraordinaires en appuyant tous les programmes adaptés et en améliorant continuellement les services qui facilitent l'accessibilité universelle à tous les immeubles, programmes, événements et activités pour l'ensemble des citoyen(ne)s et visiteurs. Le rôle du Comité d'accessibilité est de veiller à ce que tous nos programmes soient mis en œuvre pour aider et accueillir les personnes vivant avec un handicap, ainsi qu'à accroître la sensibilisation et l'acceptation, et ce, afin d'appuyer l'accessibilité universelle au sein de la société.

Le Comité d'accessibilité a pour mission d'accueillir et de soutenir les personnes qui souhaitent participer aux programmes offerts à l'échelle de la Ville de Pointe-Claire. En tant que municipalité engagée auprès de sa communauté, nous déployons d'énormes efforts pour offrir des programmes et services de qualité permettant d'accueillir et de soutenir tous les citoyen(ne)s, enfants, jeunes, adultes et gens du troisième âge. L'objectif est de favoriser la diversité, l'acceptation et l'inclusion sociale au sein de notre communauté.

SECTION 8 – Comité d’accessibilité

MEMBRES DU COMITÉ	
Ville de Pointe-Claire	Tara Stainforth, conseillère municipale
Inspection – Sécurité publique	Anne-Marie Laurin, chef des opérations – Inspection - Sécurité publique
CSLDC – Centre aquatique	Jane Stowe, responsable - Finances et programmes spéciaux – Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire
CSLDC – Arts, culture et bibliothèque	Micheline Bélanger, planificatrice - Arts, culture et bibliothèque – Culture, Sports, Loisirs et Développement
CSLDC – Développement communautaire et aide au troisième âge	Kathleen Finn, responsable - Aide communautaire et 3 ^e âge – Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire
CSLDC – Plateaux sportifs extérieurs et aréna	Daniel Bertrand, responsable - Aréna, plateaux sportifs et normes – Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire
CSLDC – Centre sportif Olive-Urquhart	Mark Israel, responsable Sports loisirs et communauté - Culture, sports, loisirs et développement communautaire
Ingénierie	Michael Antonecchia, superviseur - Ingénierie municipale, Projets – Ingénierie et immeubles
Ressources humaines	Jasmine Ugnat, Conseillère principale - Gestion de la performance et de la relève – Ressources humaines
Service des finances	Mark Cavallo, Responsable – Services financiers au Service des finances
Travaux publics et immeubles	Geneviève Rocheleau, directrice adjointe - Travaux publics et immeubles
Travaux publics et immeubles	Giuseppe Ferrera, gestionnaire principal - Service des immeubles – Travaux publics et immeubles
Urbanisme	Stéphane Breault, gestionnaire - permis et certificats – Urbanisme
SOUTIEN AU COMITÉ	
Association de l’Ouest-de-l’Île pour la déficience intellectuelle / West Island Association for Intellectually Handicapped (WIAIH)	Tracy Wrench, coordonnatrice des loisirs
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	Nancy Dagonaud, conseillère – Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
Ville de Pointe-Claire	Gilles Girouard, directeur – Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire Brent Cullen, gestionnaire principal - Sports, loisirs et communauté – Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire

ANNEXE

IMMEUBLES DE LA VILLE					
IMMEUBLE	ADRESSE	ASCENSEUR ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	SALLES DE TOILETTE ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	COMMENTAIRES
Abri – chambre des vannes – parc Alexandre-Bourgeau	2B, avenue Cartier	NR	NR	NR	
Aréna Bob-Birnie	58, avenue Maywood	NON	NR	OUI	Les toilettes se trouvent au 1 ^{er} étage (entre l'entrée principale et l'Annexe).
Bibliothèque centrale	100, avenue Douglas-Shand	NR	NR	OUI	
Succursale Valois et Parrainage Civique de la Banlieue Ouest	68, avenue Prince-Edward	NON	NON	NON	
Boulingrin de Pointe-Claire	260, avenue Lanthier	NR	NR	NR	
Bureaux des associations de soccer et de baseball	100, avenue Terra-Cotta	NR	NR	OUI	
Centre aquatique	60, avenue Maywood	NR	NR	OUI	
Centre communautaire	81, avenue Summerhill	NON	NON	NON	
Centre communautaire Noël-Legault	245, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NON	NON	NON	
Centre culturel Stewart Hall	176, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	OUI	OUI	OUI	Rez-de-chaussée.
Centre nautique de la Baie-de-Valois	90, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	OUI	OUI	
Centre sportif Olive-Urquhart	230, boulevard Brunswick	OUI	OUI	OUI	
Club de canoë kayak	75, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	OUI	OUI	
Club de canoë kayak	73, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	NR	NR	Espace de rangement pour canoës.
Chalet – parc Arthur-E-Séguin	365, avenue Saint-Louis	OUI	NON	OUI	
Chalet – parc Arthur-E-Séguin – piscine	367, avenue Saint-Louis	NR	NR	NON	
Chalet – parc Alexandre-Bourgeau	5, avenue Sainte-Anne	NR	OUI	NON	
Chalet – parc Alexandre-Bourgeau – piscine	5A, avenue Sainte-Anne	NR	NR	OUI	
Chalet Bowling Green	17, avenue De Lourdes	NR	OUI	NON	
Chalet – parc Cedar Park Heights	20, avenue Robinsdale	NON	NON	OUI, 2	Aucun ascenseur pour atteindre de toilettes accessibles au deuxième étage.
Chalet – parc Cedar Park Heights – piscine	22, avenue Robinsdale	NR	NR	NON	

NR: Non-requis

IMMEUBLES DE LA VILLE

IMMEUBLE	ADRESSE	ASCENSEUR ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	SALLES DE TOILETTE ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	COMMENTAIRES
Chalet – parc Clearpoint	40, avenue Killarney Gardens	NR	NR	NON	
Chalet – parc Hermitage	400, avenue Hermitage	NR	NR	OUI, 2	
Chalet – parc Kinsmen	75, avenue Drayton	NR	NR	OUI	
Chalet – parc Kinsmen – piscine	75, avenue Drayton	NR	NR	OUI	Immeuble partagé avec le parc.
Chalet – parc Lakeside	102, avenue Ovide	NR	NON	NON	
Chalet – parc Lakeside – piscine	102B, avenue Ovide	NR	NR	OUI	
Chalet – parc Northview	111, avenue Viking	NR	NR	NON	
Chalet – parc Northview – piscine	111, avenue Viking	NR	NR	OUI	
Chalet – parc naturel Terra-Cotta (bureaux des associations)	100, avenue Terra-Cotta	NR	OUI	OUI	
Chalet – parc Valois	85, avenue Belmont	NR	NR	NON	
Chalet – parc Valois – piscine	40, avenue Baie-de-Valois	NR	OUI	OUI	
Chalet – parc Valois – fontaine à jets douchants	85, avenue Belmont	NR	NR	OUI	
Château d'eau	180, avenue Duke of Kent	NR	NR	NR	
Château d'eau – poste de chloration	180, avenue Duke of Kent	NR	NR	NR	
Château d'eau – abri – chambre de contrôle	180, avenue Duke of Kent	NR	NR	NR	
Dômes d'entreposage – Travaux publics (2)	50, avenue Terra-Cotta	NR	NR	NR	
Gare Valois – Ressources communautaires	114, avenue Donegani	NR	OUI	OUI	
Guérite – dépôt à neige	2550, chemin de l'Aviation	NR	NR	NR	
Guérite – rampe de mise à l'eau	2A, avenue Cartier	NR	NR	NR	
Hôtel de ville	451, boulevard Saint-Jean	OUI	OUI	OUI	
Loisirs et parcs	94, avenue Douglas-Shand	NON	OUI	OUI, 2	Rampe d'accès au rez-de-chaussée seulement.
Maison Hyacinthe-Jammes-dit-Carrière	152, avenue Concord Crescent	NON	NON	NON	
Poste de pompage – réservoir Pointe-Claire	9997, autoroute Transcanadienne	NR	NR	NON	
Poste de quartier 5 (COMM)	395, boulevard Saint-Jean	NR	NR	OUI	
Salle de tamis	246, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	NR	NR	
Service de sécurité incendie de Montréal, poste 55, et Cour municipale	401, boulevard Saint-Jean	NON	OUI	OUI	

NR: Non-requis

IMMEUBLES DE LA VILLE

IMMEUBLE	ADRESSE	ASCENSEUR ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	SALLES DE TOILETTE ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP	COMMENTAIRES
Surveillance communautaire	399, boulevard Saint-Jean	NR	NR	OUI	
Travaux publics	50, avenue Terra-Cotta	NON	NON	NON	
Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire (USVPC)	2A, avenue Victoria	NR	NR	NON	
Usine de traitement de l'eau	243, chemin du Bord-du-Lac – Lakeshore	NON	NON	NON	

NR: Non-requis